

Méthodologie de calcul 360Score appliquée au ciment Fluid®

1. Définitions des indicateurs :

% réduction carbone : l'indicateur de réduction de l'empreinte carbone du ciment, exprimé en pourcentage, est défini comme égal à : **poinds CO₂ ciment / poinds CO₂ CEM I**.

% matière recyclée : dans le cas des ciments, la part de matière recyclée est calculée comme la quantité de **matières secondaires** utilisée, rapportée à l'unité déclarée, en l'occurrence la tonne de ciment.



La norme NF EN 15804+A2 (2019) donne la définition suivante de matière secondaire :

Matière récupérée après une première utilisation ou issue de déchets, qui remplace des matières primaires

- *Note 1 à l'article : Une matière secondaire est mesurée au niveau du point où la matière secondaire entre dans le système à partir d'un autre système.*

- *Note 2 à l'article : Les matériaux récupérés après utilisation ou issus de déchets provenant d'un système de produits et utilisés comme un intrant dans un autre système de produits sont des matières secondaires.*

- *Note 3 à l'article : Les matières secondaires (devant être mesurées aux frontières du système) sont, par exemple, les déchets métalliques recyclés, le béton concassé, le verre de récupération, les copeaux de bois recyclés, le plastique recyclé.*

Pour le ciment, les matières secondaires sont, par exemple, les cendres volantes, les laitiers issus des hauts fourneaux ainsi que les cendres issues des combustibles alternatifs.

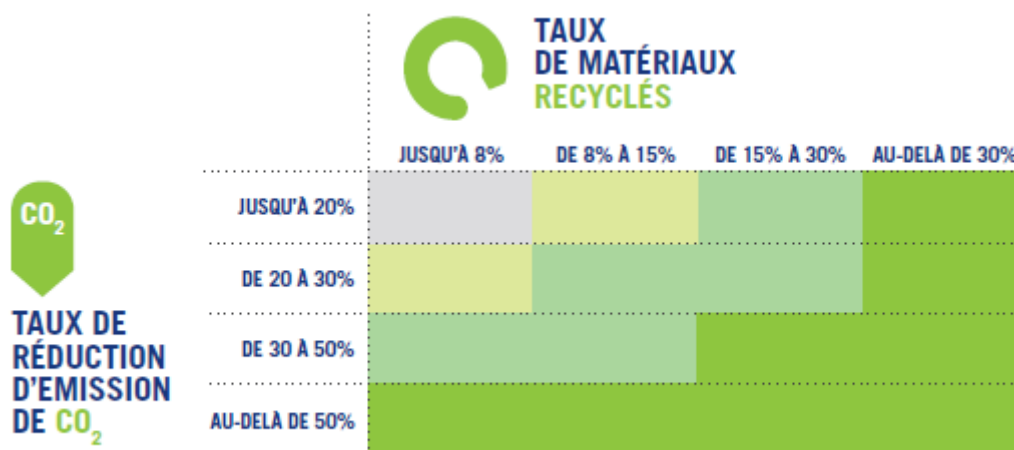
L'utilisation de matière secondaire, exprimée en kg, est disponible dans les FDES des ciments.

2. Méthodes de calcul

Les valeurs prises pour les indicateurs **% de réduction du CO₂** et **% de matières recyclées** sont issues des données environnementales collectives publiées par l'ATILH (2017).

La gamme de ciments **Fluid**® est produite à partir de différentes usines. Il est convenu que la FDES collective représentative de cette gamme est celle du CEM II/B-M :

- Le poids CO₂ moyen pondéré des volumes est de 585 kg CO₂/t. Ce poids correspond à une réduction du taux de carbone de 24% par rapport au poids CO₂ d'un ciment CEM I.
- Le taux de matériaux recyclés est de 16%/t.



Notre ciment **Fluid**® est donc **scoré B** dans l'échelle d'évaluation environnementale **360Score** dont l'objectif est de lire la **performance carbone** et le **taux de matériaux recyclés** dans nos gammes de produits :

